parents, tous donnant audit mariage leur consentement approbatif.
Lecture faite en présence des susdits témoins et autres 1°. des
Extraits de publication, dudit projet de mariage, délivré
aux futurs époux par l'Officier public de Toulon, signé
Baralton en date du vingt quatre pluviôse courant mois et
et délivré à la future par nous soussigné, sous la même date
2°. de l'extrait des naissances dudit futur constatant qu'il est un pere
né de mariage légitime. ——
3°. de l'extrait de naissance de la future constatant de même
de naissance et légitimité. 4°. des Extraits d'actes de Décès des
pere et mere du futur et d'un pere de la future, et les parties
ayant de nouveau déclaré leur mutuel consentement au dit mariage,
j'ai en ma susdite qualité d'officier de l'Etat civil prononcé
au nom de la loi que Jean Joseph Alexandre Ernaud et
Therese Burcher sont unis en vrai et légitime mariage —
de tout quoi j'ai dressé le présent acte que j'ai signé avec les
témoins. les époux ont déclaré ne le savoir.

Andre

Courtet

Charles Simoustier

Applet

6 portal

50 CENTIMES
EXPEDITION 6 SOLS
EXPEDITION 6 SOLS

l'ancien de la République française une et indivisible le premier ventose par devant nous charles simoustier officier de l'état civil de cette commune de la garde chef lieu de canton département du Var vous comparu pour contracter mariage les citoyens
François Bouteux cultivateur originaire du lieu
de la cavaillon département des bouches du Rhône
et majeur de fin francois et de marie bouteux balard
balouard d'une part et marie isnard fille mineure
de ~~jean pierre~~ isnard cultivateur et de cecile
lion d'autre part lesquels futurs conjoints
accompagnés des citoyens pierre mussou joseph
balard boulanger jean simon et jean pierre
simon maçon tous agés en dessus de vingt ans et résidants de cette commune assistés des
futurs époux seuls de quelques parents
et amis et de la future de vivant pere et mere et
autres parents tous consentants et approuvants
dit mariage lecture faite i des extraits de publication dudit mariage tant de cette commune
que celle de cavaillon i° de l'extrait du décès de
anne bagé première épouse du futur.